



Financement de la dépendance : au cœur du nouveau contrat social ?

4^{èmes}

Rencontres parlementaires sur la Dépendance

MARDI 11 MAI 2010 • MAISON DE LA CHIMIE

Organisées et présidées par

Dr Denis JACQUAT
Député de la Moselle
Co-président du Groupe
d'études sur la Longévité

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise
Rapporteur général de
la Commission des finances
Président de la Mission
commune d'information
sur la prise en charge
de la dépendance

Sous le haut patronage de

Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé
et des Sports

Et en présence de

Éric WOERTH
Ministre du Travail,
de la Solidarité
et de la Fonction publique

François BAROIN*
Ministre du Budget,
des Comptes publics
et de la Réforme de l'État

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H00 OUVERTURE DES RENCONTRES

Dr Denis JACQUAT, député de la Moselle, co-président du Groupe d'études sur la Longévité

Philippe MARINI, sénateur de l'Oise, rapporteur général de la Commission des finances, président de la Mission commune d'information sur la prise en charge de la dépendance

09H15 TABLE RONDE I

COMMENT ASSURER LA COUVERTURE DÉPENDANCE ?

- Quelles sont les nouvelles sources de financement pour la couverture du cinquième risque ?
- Quelles voies entre la logique "bismarckienne" de financement par les cotisations salariales et patronales et la logique "beveridgienne" de financement par l'impôt ?
- Quelle articulation entre le socle solidaire et l'étage de financement assurantiel ?
- La mise en place de partenariats public-privé, quelle répartition pour quels effets de levier ?
- Quelles perspectives d'évolution du marché de l'offre de soins, d'hébergement et des services destinées aux personnes dépendantes ?
- Quelle politique fiscale pour permettre au plus grand nombre d'accéder à une couverture assurantielle ?
- Comment mettre en place une définition commune de la dépendance et des procédures conjointes de déclenchement des aides ?

Président

Alain VASSELE, sénateur de l'Oise, membre de la Commission des affaires sociales, rapporteur de la Mission commune d'information sur la prise en charge de la dépendance

Intervenants

Jean-Marc AUBERT, directeur délégué à la gestion et à l'organisation des soins, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Patrick BACCHETTA, directeur général, La Banque Postale Prévoyance

Gérard BEKERMAN, président de l'AFER

Jean-Marc BILQUEZ, secrétaire confédéral chargé du Secteur protection sociale, Force Ouvrière (FO)

Francis IDRAC, président du Conseil, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Danièle KARNIEWICZ, présidente du Conseil d'administration, Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV), secrétaire nationale chargée de la protection sociale, CFE-CGC

Dominique LIBAULT, directeur de la Sécurité sociale

Jean-Paul SIRET, président-directeur général, Groupe Noble Age

Pascal TERRASSE, député de l'Ardèche, président du Conseil général de l'Ardèche, rapporteur de la loi instaurant l'Allocation personnalisée à l'autonomie

Martin VIAL, directeur général, Groupe Europ Assistance

Un représentant du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

12H00 CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

Éric WOERTH, ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique

12H30 DÉJEUNER

14H15 OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI

François BAROIN*, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État

14H30 TABLE RONDE II

PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE, VERS UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE ET SIMPLIFIÉE ?

- Quels sont les impacts de la réforme HPST dans la coordination entre les acteurs institutionnels, médicaux, privés et associatifs ?
- Quel partage des rôles et des responsabilités entre l'État et les collectivités locales pour garantir un traitement équitable sur l'ensemble du territoire ?
- Quelles initiatives pour adapter l'offre de soins et de suivi à la carte démographique ?
- Comment définir un niveau de proximité efficient pour évaluer, organiser et coordonner l'ensemble des aides et des soutiens ? Vers une nouvelle répartition des CLIC sur les territoires ?
- Le cas des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, quelle prise en charge, par quels établissements et pour quels fonctionnements ?
- Télémédecine, télésurveillance : quelles perspectives offertes par les technologies de l'information et de la communication ?
- Quels enseignements tirer du développement des solidarités de proximité par l'action des aidants auprès des personnes dépendantes ?

Présidente

Bérengère POLETTI, députée des Ardennes, présidente du Groupe d'études sur la Dépendance

Intervenants

Pr Yves AGID, directeur scientifique, Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM)

Yves DAUDIGNY*, sénateur de l'Aisne, président de la Commission des affaires sociales et familiales de l'Association des départements de France

Dominique DE PENANSTER, sous-directrice de la Promotion de la santé et de la Prévention des maladies chroniques, Direction générale de la santé

Pr Bruno DUBOIS, neurologue à l'Hôpital de la Salpêtrière à Paris, responsable du Centre expert Alzheimer, directeur de l'Unité de recherche Inserm U610, président du Comité scientifique de France Alzheimer

Bernard ENNUYER, sociologue, directeur de l'association « Les amis service à domicile »

Dr Sylvia GONI, directeur des Affaires médicales, Laboratoires Lundbeck

Dr Jean-Yves GRALL, directeur général, Agence régionale de santé de Lorraine

Patrick KANNER, président, Union nationale des centres communaux d'action sociale

16H30 CLÔTURE DES RENCONTRES

Dr Denis JACQUAT, député de la Moselle, co-président du Groupe d'études sur la Longévité

Philippe MARINI, sénateur de l'Oise, rapporteur général de la Commission des finances, président de la Mission commune d'information sur la prise en charge de la dépendance

Informations pratiques

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes :

■ Ayant retourné impérativement le coupon-réponse joint au plus tard le

jeudi 6 mai 2010

à M&M
5, rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

■ LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie - Petit amphithéâtre
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

RER C : Invalides
Métro : Invalides - Assemblée nationale
Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
Parking : Invalides

■ LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais d'inscription au déjeuner et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

Pour tout renseignement

M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 44 91 58 71 - Fax : 01 44 91 58 51
Contact inscriptions : Corine BONA
inscriptions@almedia.fr

Manifestation parrainée par



